

ASSEMBLÉE CITOYENNE LA FOURCHE - GUY MÔQUET

Civisme et propreté

Le 14 juin 2023, à 19h30

Maison de la vie associative et citoyenne

Étaient présents :

- Philippe GUERRE (Adjoint au Maire du 17^e en charge du quartier La Fourche – Guy Môquet)
- La Direction de la Propreté et de l'Eau
- La brigade citoyenne de dératisation



Introduction

Philippe Guerre se présente. Adjoint au Maire du 17^e en charge du quartier La Fourche – Guy Môquet, il est également en charge des animations, des événements, de la vie associative et des métiers d'art.

Il indique que la Mairie du 17^e fête ses 50 ans. Il y a de nombreuses animations :

- Un jeudi du classique « spécial années 70 » jeudi 15 juin.
- Un bal disco le 30 juin sur la place Richard-Baret pour fêter les 50 ans de la mairie inaugurée le 14 janvier 1973.

Cette réunion a pour objet le civisme et la propreté ainsi que la gestion des rongeurs.

Actions et sensibilisation

DPE (Direction de la Propreté et de l'Eau)

La Direction de la Propreté et de l'Eau présente le service de la propreté qui comprend 14 divisions sur Paris. Le 17^e a une division pour tout l'arrondissement.

Depuis 2014, les moyens ont été renforcés. Il y a près de 400 agents sur le 17^e arrondissement, sachant qu'ils étaient 350 il y a trois ans. Deux nouveaux ateliers, les ateliers d'après-midi, ont été créés, dont un sur le secteur C : Épinettes, La Fourche – Guy Môquet, Berthier jusqu'à la porte Saint-Ouen et la porte Clichy. Les agents travaillent normalement à 6 h du matin. Les ateliers d'éboueurs finissent soit à 13 h 48 soit à 17 h. Il y a également des ateliers qui travaillent de 6 h à 17 h où les éboueurs prennent leur service deux jours de 6 h à 17 h, soit 11 h avec 1 h de pause, et trois jours de 6 h à 12 h et ils ont trois jours de repos. Ils sont en roulement.

Sur les ateliers d'après-midi, les agents commencent à 12 h 30 et finissent à 20 h 12. Ils travaillent 7 jours sur 7, 364 jours par an en roulement, sauf le 1^{er} mai.

Le 1^{er} mai, seule la fonctionnelle travaille pour suivre les manifestations et nettoyer les tunnels en sous-sol et le périphérique. Il n'y a pas de collecte et pas de balais le 1^{er} mai.

Elle évoque ensuite l'application « DansMaRue » (DMR), application gratuite à télécharger qui permet de signaler tout ce qui ne va pas sur l'espace public : problèmes de propreté, dépôts sauvages, gravats, lampadaires renversés, colonnes à verre pleines... Tout peut être signalé avec une photo. Les services étant ouverts 24 heures sur 24, 364 jours sur 365, si les alertes sont correctement étiquetées, elles arrivent directement au service adéquat, en régie ou privé. Elle insiste sur l'importance de faire des signalements via ce logiciel plutôt que d'envoyer des mails à la mairie ou des alertes sur Twitter ou Instagram.

<https://teleservices.paris.fr/dansmarue/jsp/site/Portal.jsp?page=fodansmarue>



À une habitante qui demande pourquoi les restaurateurs ne sont pas verbalisés pour des dépôts sauvages de bouteilles, La Direction de la Propreté et de l'Eau rappelle que les agents de la propreté ne sont pas habilités à fouiller les sacs. La police municipale verbalise uniquement en cas de flagrant délit. La police municipale peut éventuellement fouiller les sacs si elle a trouvé des papiers privés.

À une question d'une habitante sur la problématique de certains restaurateurs du « triangle d'or » qui effectuent des dépôts sauvages, car ils n'ont pas de poubelle, les intervenants répondent que des interventions sont en cours.

À une habitante qui constate que certains éboueurs ne travaillent pas et pense qu'ils devraient être mieux encadrés, La Direction de la Propreté et de l'Eau répond qu'il y a entre deux et trois chefs d'ateliers dans chaque atelier sur le terrain tous les jours ainsi que des encadrants de la division de la propreté qui font des rondes tous les jours. Par ailleurs, il est normal que les agents aient un téléphone à la main pour faire des signalements DMR.

À un habitant qui évoque la saleté due aux fouilles dans les poubelles, La Direction de la Propreté et de l'Eau rappelle les règles sanitaires mises en place en 1882 : tous les déchets doivent être dans un contenant avec un couvercle fermé et les poubelles sont présentées maximum une heure avant le passage de la benne et rentrées un quart d'heure après.

À une habitante qui demande pourquoi le ramassage a lieu le matin alors que dans le 18^e, c'est le soir, ce qui est plus facile à gérer pour les gardiens, un intervenant répond que contrairement au 18^e, les poubelles du 17^e sont ramassées par la régie. En effet, les poubelles gérées par le privé sont collectées obligatoirement le soir et en régie, c'est obligatoirement le matin. Un intervenant ajoute que le passage au privé

pour le 17^e a été demandé dans un vœu de l'arrondissement au Conseil de Paris, mais il a été retoqué.

Suite à l'intervention d'un intervenant sur le ramassage des bacs usagés, La Direction de la Propreté et de l'Eau explique tous les bacs de la Ville de Paris sont pucés. Cela permet de savoir que 30 % des bacs sont des bacs fantômes qui restent dans les locaux poubelles.

Concernant les détritrus jetés par les commerçants, elle rappelle qu'un règlement sanitaire s'applique aux commerçants sous contrôle des services d'hygiène et de la police principale. Les bacs qui leur sont donnés sont gratuits. Ils doivent respecter les horaires de collecte et stocker ces bacs chez eux. Les services de la DPE effectuent une sensibilisation des commerçants.

La Direction de la Propreté et de l'Eau poursuit sa présentation avec la présentation des différentes collectes. Pour les ordures ménagères, il y a des poubelles vertes qui sont progressivement remplacées par des poubelles grises. Ces ordures ménagères sont incinérées et utilisées pour le chauffage urbain et l'électricité (valorisation énergétique). Le bac jaune contient les papiers, cartons et emballages. Les emballages papiers, cartons, plastiques et métal vont au centre de tri pour être recyclés. Le mot clé est le mot « emballage ». Par exemple, une brosse à dents ne se mettra pas dans le bac jaune, car ce n'est pas un emballage, mais ce sera le cas du tube de dentifrice. Elle ajoute que le métal se recycle indéfiniment. Elle insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une poubelle pour les plastiques. Les poubelles avec couvercle blanc avec trou et les colonnes à verre sont réservées uniquement pour les contenants verre, mais pas la vaisselle, les miroirs, etc., car ça n'a pas la même température de fonte et ça ferait un verre impropre. Les objets dangereux doivent aller en déchetterie ou être déposés au Tri'mobile. Un très grand point de collecte de Tri'mobile se tient devant le parc Martin Luther King Cardinet les premiers et troisièmes samedis du mois. Il s'associe avec un dispositif de recyclerie et réemploi qui est bien plus vertueux.

Le tri des déchets alimentaires deviendra une obligation de la Ville de Paris en 2024. Comme il n'est pas possible de rajouter une poubelle dans chaque maison, des points d'apport volontaires seront mis en place et collectés tous les jours.

Actuellement, il y en a un devant le marché couvert des Batignolles. D'autres seront mis en place. Il est à noter que si c'est une obligation de la ville, ce n'est pas obligatoire pour les habitants, même si c'est un geste civique. Ces déchets partiront en méthanisation pour faire du biogaz pour les bennes et les bus parisiens et des fertilisants pour le compost. Un nouveau centre de méthanisation est en cours de construction au port de Gennevilliers pour accueillir les déchets alimentaires parisiens.

Concernant la collecte, les bacs verts sont collectés tous les jours sauf le 1^{er} mai, les bacs jaunes trois fois par semaine depuis la fin du mois de septembre, et les bacs blancs une fois par semaine. Pour toute demande sur ces bacs, les habitants peuvent envoyer un mail au service à l'adresse : dpe-17-bacs@paris.fr.

Concernant les colonnes à verre, la règle est de ne pas jeter de verre après 22 h et avant 7 h. Un capteur est disposé au pied de la colonne, afin d'envoyer un email au prestataire quand elle est remplie à 80 % pour la vider, mais déposer du verre au pied de la colonne, comme le font certains commerçants, perturbe l'évaluation de la jauge.

Beaucoup d'habitants déplorent la saleté et les bris de verre au pied des colonnes. Sur cette question d'incivisme, La Direction de la Propreté et de l'Eau indique qu'elle fait de la sensibilisation dans les écoles, afin que les enfants éduquent leurs parents.

Aux habitants excédés qui réclament des sanctions et l'usage de la vidéosurveillance, les intervenants répondent que la police municipale peut verbaliser, mais que les caméras sont faites pour la sécurité et non la verbalisation de ces incivilités. La Direction de la Propreté et de l'Eau encourage les habitants à sermonner les voisins responsables d'incivilités en leur indiquant qu'il est possible de demander le retrait des dépôts sur le site de la Ville de Paris, service qui n'existe nulle part ailleurs.

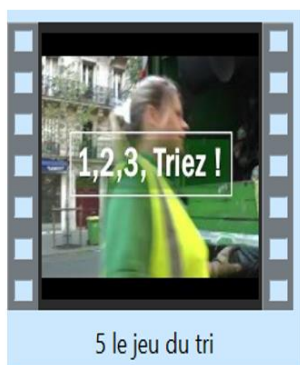
À une habitante qui se plaint que certaines rues n'aient pas de poubelles, ce qui encourage les dépôts sauvages, La Direction de la Propreté et de l'Eau explique qu'il n'est pas possible d'installer une corbeille de rue sur un trottoir de moins de 1,40 m, afin de permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes. En outre, à cause de Vigipirate, il est interdit d'installer des poubelles devant les écoles.

Néanmoins, il y a 30 000 corbeilles à Paris.

Suite aux nombreuses récriminations des habitants, Philippe Guerre rappelle que la propreté dépend de la Ville de Paris et non pas de la mairie du 17^e. Le Maire du 17^e a demandé à gérer la propreté de l'arrondissement et cela a été refusé par la Maire de Paris.

À des remarques sur la valorisation des éboueurs, La Direction de la Propreté et de l'Eau indique que la mairie a créé une chaîne YouTube pour valoriser leur travail.

Le jeu du tri : à vous de jouer



<https://youtu.be/bjklHwOZVGO>



Le lien vers notre chaîne YouTube 1, 2, 3 Triez :
<https://www.youtube.com/channel/UC6pQiFOboj-gbXhx7jsOOdw>

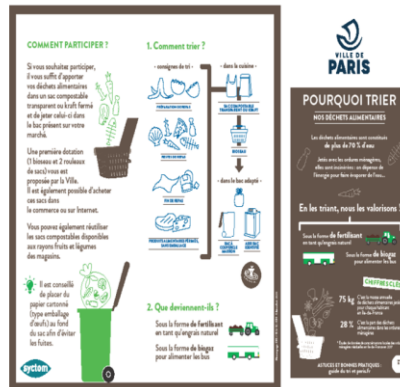


Pour les personnes n'ayant pas la possibilité d'avoir un bac jaune et un bac blanc chez eux, les points trilib' sont également équipés d'une sonde indiquant qu'ils sont pleins à 80 %, afin de les vider. Des camions spéciaux les vident par le haut en moins de 90 secondes pour les trois modules.

Le tri des déchets alimentaires est possible actuellement sur trois points : marché Ternes/Lebon tous les jours à l'entrée du marché, marché Batignolles tous les jours et marché Berthier les mercredis et samedis aux heures du marché. En 2023-2024, des bornes d'apports volontaires seront vidées tous les jours. Cette collecte sera également obligatoire pour les gros producteurs de déchets alimentaires comme les cantines d'écoles soit au 1^{er} septembre, soit au plus tard au 1^{er} janvier. Ainsi, les enfants trieront eux-mêmes leurs déchets.

Trier nos déchets alimentaires

- Marché Ternes/ Lebon :**
- Tous les jours à l'entrée du marché
- Marché Batignolles :**
- Tous les jours rue Brochant/angle rue Lemerrier
- Marché Berthier (Reims) :**
- Les mercredis et samedis aux heures du marché



Enfin, La Direction de la Propreté et de l'Eau évoque une enveloppe qui permet de programmer en accord avec la mairie d'arrondissement une « opération lessive » dans une rue ou un petit quartier donné. Les agents de la ville viennent examiner la rue et photographier tout ce qui ne va pas avec l'application DMR avant de procéder à un nettoyage coordonné de cette zone avec retrait des affichages, etc. Il y en aura trois durant l'été : rue Gauthey, rue Sauffroy et rue Berzélius. Malheureusement, cela a été fait rue Fragonard, et au bout de 15 jours, tout était de nouveau sale.

À une question sur le désherbage, La Direction de la Propreté et de l'Eau indique que conformément à ce qui a été voté en Conseil de Paris, les désherbages se font une à deux fois par an.

Brigade volontaire anti-rats

Le bénévole de la brigade présente *Rats le bol*, brigade volontaire anti-rats créée en 2018 avec la mairie du 17^e et Jacques d'Allemagne, ancien patron des piégeurs d'Île-de-France, exaspéré face à la prolifération des rats. Une crèche et une école avaient même dû être fermées à cause des rats. Il s'agit d'une brigade citoyenne totalement bénévole. Ils sont une dizaine.

Une application a été créée pour signaler un rat : signalerunrat.paris.



Le signalement ne sera pas automatiquement traité, car la brigade traite les zones où il y a beaucoup de rats, afin d'avoir le plus d'effet. Mais ça leur permet de savoir exactement où aller.

Différentes techniques sont utilisées lors des opérations. Ils utilisent la glace carbonique sur des opérations programmées tous les 15 jours sur une zone avec une surpopulation de rats. Ils sont en train de travailler sur des pièges connectés qui permettent de voir le nombre de passages de rats. Ce n'est pas simple à gérer, car il faut une brigade sur le terrain. Ils ont traité de multiples endroits dans le 17^e: Rue Dautancourt, place Pereire, Eglise Saint-Odile, etc. Il raconte qu'après avoir traité le square Dautancourt, il a pu y voir revenir les oiseaux. Cela permet à la faune et la flore de se développer de nouveau.

Deux problèmes se posent: des nourrisseurs passionnés qui croient nourrir les pigeons, mais nourrissent les pigeons et les rats et les vendeurs à la sauvette. Ils peuvent être verbalisés. Le bénévole de la brigade insiste beaucoup sur ce problème. Il faut les signaler à la police. Les intervenants insistent sur l'importance de ne pas acheter aux vendeurs à la sauvette. En outre, il y a une action au niveau de Rungis pour empêcher l'approvisionnement de ces vendeurs. Par ailleurs, ils demandent aux habitants de faire un signalement DMR ou au 3975 quand ils voient un stock de nourritures.

Suite à des questions des habitants, le bénévole de la brigade précise que la glace carbonique ne fonctionne pas sur le béton. Le plus efficace lui semble l'utilisation de tapettes. D'autres dispositifs comme les boîtes à poisons ou les grosses poubelles à 1000 € sont coûteux et peu efficaces. En effet, en ce qui concerne les poisons, les rats actuels sont ceux qui ont survécu à l'utilisation des poisons et sont résistants.

Suite à une remarque d'une habitante sur les propos de la Maire de Paris prônant la cohabitation avec les rats, le bénévole de la brigade rappelle que les rats transmettent la leptospirose par l'urine et la gale sarcoptique au toucher.

Le bénévole de la brigade recommande aux habitants de ne pas nourrir les pigeons, de ne pas déposer de déchet par terre, d'utiliser toutes les poubelles, éventuellement de faire appel au syndic, de vérifier ce qui se passe dans les sous-sols des immeubles et d'installer des tapettes.

Aux questions sur la place Davy, le bénévole de la brigade indique qu'il y a problème de canal qui devrait être bouché par la Mairie de Paris et qui ne l'est pas. Or, les rats reviennent par ce canal.

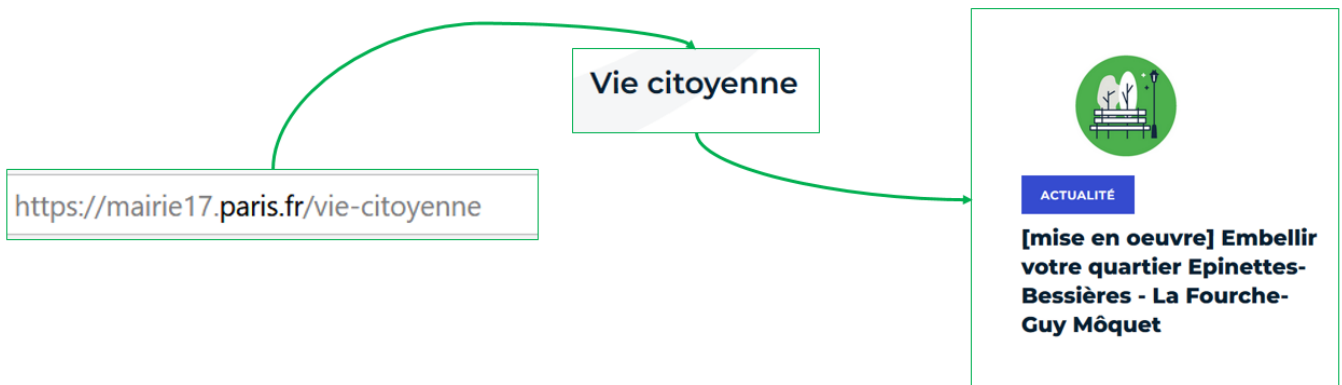
À de nombreuses remarques d'habitants sur un SDF qui a sa tente rue Davy, les intervenants indiquent que la tente est une propriété privée, les agents de la Ville de Paris ne peuvent pas toucher aux affaires d'un SDF, que ce soit leur tente ou leurs effets personnels, qu'ils soient dans ou hors de la tente. Ils peuvent nettoyer autour si la personne les autorise à nettoyer. Ils ne s'y rendent jamais sans la police. Il n'est possible de déplacer cette personne qu'en cas de manifestation, comme ça a été le cas pour la foire du livre. Il est interdit d'expulser une personne à la rue.

Un intervenant revient sur le sujet de la propreté en précisant qu'il y a deux types de signalements : les signalements DansMaRue pour faire enlever les détritrus et les signalements de comportement incivique.

Philippe Guerre conclut la réunion en indiquant que toutes les informations présentées lors de la réunion sont mises à jour régulièrement sur le site de la mairie du 17^e.

Il y a également des renseignements à propos de l'avancée des travaux « embellir

votre quartier 2 ». Des travaux de « rue aux écoles » vont bientôt commencer rue Lacaille et rue Dautancourt en juillet. Un projet est prévu place Day. Des réunions publiques sur EVQ seront mises en place à partir de septembre et indiquées sur le site de la mairie.



La réunion est clôturée